Madame Nadège Rouanet

Service des Relations Extérieures

Faculté de Droit, d'Economie & de Gestion

Rue de Blois BP26739 – 45067 Orléans cedex 2

à retourner à

Promesse de versement de la taxe d'apprentissage 2015

SALAIRES 2014

Notre société :……

……

Par l'intermédiaire de M……Fonction……

est heureuse de participer au développement du diplôme de catégorie B :

……

Code préfectoral : ……

Le montant sera de :……Euros

***Le versement se fera par l'intermédiaire de* l'organisme collecteur** (OCTA) *suivant :*

NOM……

ADRESSE……

……

TAXE D'APPRENTISSAGE MODE D'EMPLOI

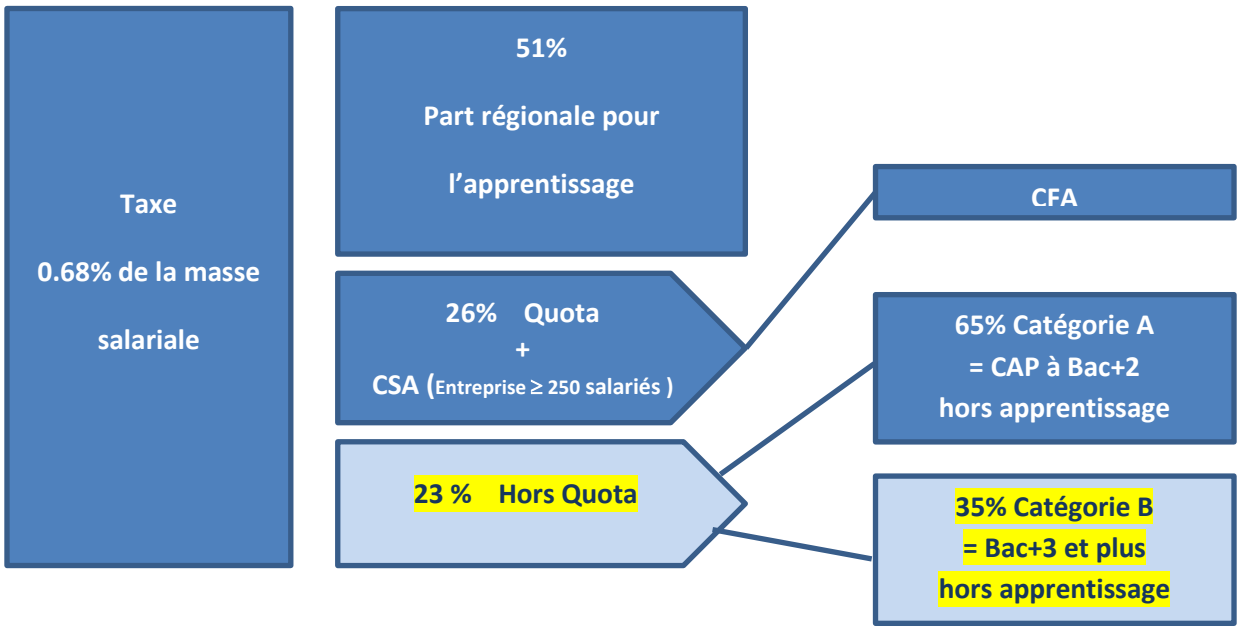

Le hors quota (23%) peut être affecté à un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur habilités à le percevoir en fonction de leurs agréments. L'IAE d'Orléans (Collegium Droit, Economie, Gestion) est habilité à percevoir les sommes réservées au titre des catégories B (niveau d'études bac +3 et plus hors apprentissage)

Comment verser la somme à l'IAE ?

- **C**hoisir votre organisme collecteur (OCTA)
- **A**ffecter votre taxe en indiquant sur la promesse de taxe le montant que vous souhaitez verser et retournez la promesse de versement à l'adresse indiquée.
- **I**nformez votre organisme collecteur (OCTA) du montant affecté, du nom de la formation et de son code préfectoral.

Le versement doit avoir été effectué auprès de votre OCTA avant le 28 février 2015

IAE – Faculté de Droit d'Economie et de Gestion – rue de Blois, BP 26739 – 45067 Orléans cedex 2
Siret 1945085520024 – **www.univ-orleans/deg/IAE**